

CAMPAGNE DE MÉCÉNAT 2019-2020-2021



ENSEMBLE,
SOUTENONS UNE
CONSTRUCTION
DURABLE !

Concevoir, construire, aménager, entretenir, gérer intelligemment les bâtiments et les infrastructures : les formations dispensées à l'ESTP Paris contribuent à construire un monde durable.

**Avec l'École et sa Fondation, agissez
pour préparer les meilleurs talents !**

L'EXCELLENCE DES BÂTISSEURS DE DEMAIN EST ENTRE NOS MAINS DÈS AUJOURD'HUI

*Pour les Grandes Écoles de premier plan
plus que jamais la recherche-innovation,
le rayonnement international et l'interculturalité
sont incontournables.*

Le mécénat est indispensable pour financer les investissements nécessaires à leur développement dans un contexte de baisse du subventionnement de l'État, d'absence de soutien financier de nombreuses collectivités territoriales et de modification des règles d'affectation de la taxe d'apprentissage.

École des grands projets, référence internationale de la construction durable, l'ESTP Paris doit sans cesse accélérer le rythme de ses propres transformations pour offrir à ses élèves une expérience diversifiée qui marquera leur conception du monde.

Investie aux côtés de l'école depuis 2011 pour concrétiser cette ambition, **la Fondation ESTP Paris** fait appel au mécénat pour financer des projets selon 4 axes de développement prioritaires et agir sur :

- Les meilleurs outils pédagogiques et de recherche
- La production des connaissances
- Le développement de l'esprit de projet
- L'inclusion de tous les talents et l'interculturalité

Ensemble elles vous invitent à devenir acteur de la campagne de mécénat afin d'atteindre l'objectif de collecte de 8,7 M € sur 2019-2020-2021.



LES OUTILS PÉDAGOGIQUES ET DE RECHERCHE

5,4 M €

- Laboratoire Construire 4.0
- Démonstrateur de Smart Grid
- Espaces en pédagogie interactive



LA PRODUCTION DES CONNAISSANCES

2,3 M €

- Développer la recherche innovation
- Faire intervenir à l'école des enseignants et des chercheurs de renom
- Développer une filière « Civil Engineering » en anglais



L'INTERCULTURALITÉ ET LA SOLIDARITÉ

0,7 M €

- Soutenir la mobilité internationale
- Favoriser l'égalité des chances
- Faciliter l'intégration du handicap



L'ESPRIT DE PROJET

0,3 M €

- Développer la créativité et le start-up thinking



PAROLE DE DONATEUR

Alain REYNÈS
Promotion 1987

Face aux défis de la transition énergétique qui impacte tous les métiers liés à la construction, l'école doit en permanence investir pour permettre à ses élèves d'acquérir des compétences plus innovantes et plus transverses. Je suis heureux de la soutenir par mes dons à la Fondation ESTP Paris.

COMMENT SOUTENIR LA FONDATION ?

La **Fondation ESTP Paris** est habilitée à recevoir dons, donations, assurances-vie et legs. Grâce aux donateurs particuliers et entreprises, l'ESTP Paris peut se renouveler en permanence. Donner pour l'école, c'est participer à son évolution.

Merci de votre mobilisation

Jacques Huillard
Promotion 1973
Président de la
Fondation ESTP Paris

**Ensemble, soutenons
une construction
durable !**

SOUTENIR, DÉCLARER, DÉDUIRE.

Votre don à la Fondation ESTP Paris est déductible :

VOUS ÊTES UN PARTICULIER

Réduction d'impôt sur le revenu : 66 % de votre don est déductible dans la limite de 20 % de votre revenu imposable (article 200 du code général des impôts)

Réduction d'impôt sur la fortune immobilière : 75 % de votre don est déductible avec un plafond de 50 000 € (article 885 du code général des impôts)

VOUS DIRIGEZ UNE ENTREPRISE

Réduction d'impôt sur les sociétés : 60 % de votre don est déductible dans la limite de 5 % de votre chiffre d'affaires (article 238 bis du code général des impôts)